

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 25 FÉVRIER

LA CRISE

Hier soir, au départ du courrier, on affirmait que M. Rouvier aurait réussi à constituer son cabinet avec la répartition suivante :

MM.

ROUVIER, finances, président du conseil.
DE FREYCINET, guerre.
RIBOT, affaires étrangères.
CONSTANS, intérieur et cultes.
BURDEAU, instruction publique.
LOUBET, justice.
RAYNAL, marine.
FÉLIX FAURE, travaux publics.
JULES ROCHE, commerce.
DEVELLE, agriculture.
ETIENNE, colonies.

Cette liste était loin d'être favorablement accueillie dans les milieux parlementaires. On inclinait d'ailleurs à croire que tout serait remis en question quelques heures plus tard et que nous ne touchions pas encore à la fin de la crise ministérielle.

M. Doumer et quelques radicaux annonçaient déjà l'intention de commencer une campagne contre lui. Une interpellation sur la politique générale était dans l'air.

Quant au projet sur les associations, l'urgence ayant été repoussée, le danger immédiat paraît conjuré de ce côté pour le nouveau Cabinet.

On ne croit pas qu'une déclaration ministérielle soit lue avant vendredi ; puis, en raison de l'état de santé de M. Rouvier, la Chambre s'ajournerait à jeudi.

Hier soir, à 7 heures, les couloirs n'étaient pas encore abandonnés. Nous recueillons quelques impressions. Les opportunistes nuance Reinach, Arène, se montrent satisfaits du nouveau Cabinet.

M. Clémenceau paraît surtout irrité contre MM. de Freycinet et Ribot « qui, dit-il, se sont moqués de nous. »

M. CONSTANS ET LES RADICAUX

On lit dans le *Radical* :

« Visiblement, M. Constans cherche à s'imposer : par les articles de journaux dévoués, par les dépêches des agences, par les communications de ses préfets, par toute espèce de manœuvres habiles, M. Constans répand cette opinion que sa présence dans le futur cabinet est indispensable ; que, sans lui, la journée du 1^{er} mai amènerait des catastrophes ; que, sans lui, les élections municipales de cette année et les élections législatives de l'année prochaine ne sauraient avoir de bons résultats ; ses amis vont même jusqu'à laisser entendre qu'il combattrait dès le lendemain, à l'aide de la clientèle qu'il a à la Chambre, tout ministère dont il ne ferait pas partie.

« C'est cette pression, c'est cette crainte qui arrêtent aujourd'hui la constitution d'un ministère républicain : les hommes politiques ne se soucient pas de céder à une pression de cette sorte, mais on conçoit qu'ils ne s'exposent pas volontiers à une si redoutable initiative.

« Eh bien, habitués que nous sommes ici à dire tout ce qui nous paraît utile à dire dans l'intérêt de la République, nous disons nettement que de pareils procédés sont tout à fait inadmissibles, et qu'il est nécessaire d'y résister. . . . »

M. CONSTANS ET M. CARNOT

Ce n'est pas tout.

Dans sa dernière entrevue avec le Président de la République, celui-ci ayant laissé entendre que l'opinion demandait peut-être que M. Constans fut écarté, le ministre de l'intérieur aurait envoyé M. Carnot à la presse.

Devant les doutes que le Président de la République laissait percer sur la valeur de la presse en question, comme le reflet exact de l'opinion, M. Constans l'aurait pris de très haut, déclarant qu'il ne se laisserait pas éconduire ainsi, qu'il était l'homme nécessaire et que, si on le sacrifiait, il disposait de forces considérables dont il saurait se servir.

C'était une déclaration de guerre ; il faut croire que M. Carnot en a été intimidé.

LE MINISTÈRE ROUVIER

On remarquera que tous les anciens ministres sont réintégrés, sauf MM. Barbey, Bourgeois, Fallières et Yves Guyot.

M. de Freycinet cède la présidence du conseil à M. Rouvier.

M. Constans ajoute au département de l'intérieur celui des cultes.

Le président du conseil qui, dans la précédente législature, était réellement dégagé des étreintes du radicalisme, semblerait indiquer une tendance à la résistance aux violents. L'entrée de M. Félix Faure, et peut être de M. Loubet, paraîtrait confirmer cette tendance.

Toutefois, la présence de M. Burdeau au ministère de l'instruction publique, même amputé des cultes, contraste avec les précédents symptômes.

On connaît, en effet, le rôle de M. Burdeau qui débuta dans la vie politique par une proposition révélant un exclusivisme, à cette époque condamné par toutes les fractions de la Chambre.

Il est vrai qu'il remplace M. Bourgeois, l'*alter ego* de M. Floquet.

La tournure que prend la crise n'est pas sans accentuer, au Sénat, l'impression de malaise signalée ces jours-ci et on établit un rapprochement significatif entre ce qui se passe actuellement à l'égard de M. Constans et les événements de mai 1887 visant le général Boulanger.

L'impression du président de la gauche républicaine, le groupe opportuniste le plus puissant du Sénat, a pu être recueillie.

Si, comme je crains, a-t-il dit, nous devons en venir à la dissolution, il faudrait que ce fût le plus tôt possible. M. de Freycinet refusant le pouvoir, ce que je comprends, M. Constans ou M. Rouvier seraient tout indiqués pour la présidence du conseil. La dissolution prochaine, telle est la condition à laquelle nous aurions à la Chambre une majorité républicaine homogène.

Ajoutons que le refus de M. de Freycinet de

former un cabinet n'a surpris personne ; il avait prévenu ses amis de sa résolution.

La France nous donne l'opinion de quelques hommes politiques au sujet de la crise ministérielle :

M. Léon Say pense que les difficultés sont d'ordre économique. La question douanière domine en ce moment la situation.

M. Henry Maret pense que nous entrons dans l'ère des crises et que les ministères qui vont se succéder seront tous renversés « comme des capucins de cartes ».

M. Adrien Hébrard est partisan de la politique d'apaisement religieux.

M. Ranc pense que la dissolution n'est pas possible et que personne n'y croit.

M. Clémenceau dit que cette dissolution aurait presque le caractère d'un coup d'Etat.

M. Camille Pelletan pense de même.

M. Lavy trouve que la dissolution serait, en ce moment, très dangereuse, et que la question électorale, posée sur la séparation des Eglises et de l'Etat, ne pourrait profiter qu'à la Droite.

M. Pierre Richard, au contraire, réclame vivement cette dissolution.

M. Emmanuel Arène ne croit pas que le moment de la dissolution soit venu.

M. Joseph Reinach, au contraire, se montre assez partisan de la dissolution.

M. Labrousse ne voit pas la nécessité de la dissolution.

M. Hervieu exprime une opinion semblable.

M. Paul de Cassagnac veut la dissolution.

M. de la Ferronnays exprime l'opinion contraire.

M. Després pense aussi qu'il n'est pas nécessaire de dissoudre la Chambre.

M. Dugué de la Fauconnerie est, au contraire, d'avis que la dissolution s'impose.

Les journaux républicains ont raconté que M. Carnot a fait appeler à l'Élysée, il y a peu de jours, M. Ribot et M. de Freycinet pour leur demander de conserver leur portefeuille, quelle que soit la future combinaison ministérielle. Les mêmes journaux étaient tout près d'admirer cette conception patriotique de M. Carnot, soucieux « d'éviter dans la direction des affaires extérieures et de la défense nationale une interruption regrettable à divers titres. »

Lorsque le maréchal de Mac-Mahon, au mois de décembre 1877, après l'échec du 16 Mai et la retraite du ministère Rochebouët, se décida à faire appel à M. Dufaure, la seule condition qu'il essaya de stipuler fut le maintien du ministre de la guerre, du ministre de la marine et du ministre des affaires étrangères. Cette proposition fut rejetée au nom des principes du gouvernement parlementaire. Les journaux républicains discutèrent la « prétention » du Président de la République et la déclarèrent contraire à la Constitution. Le maréchal essayait de soustraire à l'instabilité ministérielle « la direction de la défense nationale ». On lui répondit qu'il fallait se soumettre ou se démettre. On voit que la préoccupation qu'il avait alors s'impose aujourd'hui à M. Carnot.

Certains journaux opportunistes prévoyant la dissolution se sont montrés tout disposés à y applaudir.

Il est curieux de voir les républicains reprendre les idées du 24 Mai et revenir tout doucement aux procédés de gouvernement qu'ils déclaraient inconstitutionnels lorsqu'ils étaient dans l'opposition.

Consommation de ministres

90 MINISTRES EN 14 ANS

C'est le moment ou jamais de faire remarquer aujourd'hui que 17 ministères se sont succédé au pouvoir depuis que les élections de 1877 amenèrent le triomphe du parti républicain.

Des 42 hommes politiques qui occupèrent successivement la présidence du conseil, MM. Dufaure, Waddington, de Freycinet, Jules Ferry, Gambetta, Duclerc, Fallières, Brisson, Goblet, Rouvier, Tirard et Floquet, trois sont déjà morts. Ce sont MM. Dufaure, Gambetta et Duclerc.

Aucun des survivants n'a quitté la politique, mais ce qui est curieux surtout, c'est de voir la quantité de ministres qui ont défilé depuis lors devant les Chambres.

Il n'y en a pas eu moins, en effet, de quarante-vingt-dix.

Ce sont :

MM. Dufaure, Waddington, de Marcère, Léon Say, général Borel, général Gresley, vice-amiral Pothuau, Bardoux, de Freycinet, Teisserenc de Bort, Le Royer, Lepère, vice-amiral Jauréguiberry, Jules Ferry, Tirard, Cocher, Cazot, Constans, Magnin, général Favre, Varron, Barthélemy Saint-Hilaire, vice-amiral Cloué, Sadi-Carnot, Gambetta, Waldeck-Rousseau.

Allain-Targé, général Campenon, Gougeard, Paul Bert, Raynal, Rouvier, Paul Devès, Antonin Proust, René Goblet, général Billot, De Mahy, Duclerc, Fallières, Duvaux, Hérisson, Pierre Logrand, général Thibaudin, Martin Feuillée, Challemel-Lacour, général Lewal, Charles Brun, vice-amiral Peyron, Méline.

Henri Brisson, Clamageran, contre-amiral Galiber, Demôle, Lucien Dautresme, Hervé-Magnon, Gomot, Sarrien, général Boulanger, contre-amiral Aube, Baihaut, Ed. Millaud, Lockroy, Develle, Granet, Flourens, Dauphin, Berthelot, Mazeau, général Ferron, Barbey.

Spuller, de Hérédia, Barbe, général Logerot, vice-amiral Krantz, Faye, Loubet, Viette, Floquet, Ferrouillat, Guyot-Dessaigne, Peytral, Deluns-Montaud, Thévenet, Léon Bourgeois, vice-amiral Jaurès, Yves Guyot, Ribot et Jules Roche.

Il faut encore parler des sous-secrétaires d'Etat. Il en est parmi eux qui sont devenus ministres à leur tour et qui figurent dans la nomenclature ci-dessus. D'autres, au contraire, ne sont jamais parvenus à décrocher un portefeuille ministériel.

Ces derniers sont au nombre de 26. En voici les noms :

MM. Savary, Jean Casimir-Périer, Cyprien Girerd, Edmond Turquet, Daniel Wilson, comte Horace de Choiseul, Lelièvre, Blandin,

Chalamet, Lesguillier, Félix Faure, Edmond Caze, Varambon, Berlet, Armand Rousseau, Labuze, Logarotte, Noiret, Margue, Laroze, Durand, Hérault, Godofroy Cavaignac, Bernard du Doubs, de la Porte et Etienne.

Sur les 116 ministres et sous-secrétaires d'Etat que nous venons de citer, vingt-huit sont morts, ce sont :

MM. Dufaure, général Borel, général Gresley, vice-amiral Pothuau, Varron, vice-amiral Cloué, Lepère, vice-amiral Jauréguiberry, Cazot, Gougeard, général Farre, Gambetta, général Campenon, Paul Bert, Duclerc, Hervé-Mangon, vice-amiral Peyron, général Boulanger, contre-amiral Aube, Barbe, vice-amiral Jaurès, Dautresme, Savary, Berlet, Varambon, Logrotte, Noiret et Margue.

L'approche des élections municipales et du 4^{er} mai semble avoir provoqué une profonde agitation dans le monde des anarchistes.

Les anarchistes de la Loire ont tenu dimanche leur congrès régional et ils ont décidé de prêcher l'abstention par toutes les voies possibles et de provoquer le 4^{er} mai des manifestations révolutionnaires par l'apposition d'affiches excitant le peuple à la révolte et la distribution de brochures incendiaires.

LES ANARCHISTES

Parmi les anarchistes arrêtés avant-hier figure un nommé Chalbret, né à Pampelune (Espagne), chez lequel on a trouvé 41 cartouches de dynamite, des amorces, cinq boîtes explosibles, des mèches, des flacons de chlorate de potasse.

Chez un autre anarchiste, le nommé Marchand, demeurant à Lavallois, on a découvert des armes et des cartouches et une petite machine infernale.

Sur 300 cartouches de dynamite volées, 59 seulement ont été retrouvées. Des perquisitions vont continuer et une surveillance spéciale a été établie autour de l'ambassade d'Espagne que par vengeance les anarchistes ont décidé de faire sauter.

On croit que les anarchistes, prévenus à temps, ont fait disparaître la plupart des explosifs qu'ils avaient chez eux.

On croit qu'une grande partie des cartouches ont été emportées en Espagne.

LA DUCHESSE DE MONTPENSIER

Un télégramme de Séville nous apporte une douloureuse nouvelle.

Madame la duchesse de Montpensier, mère de Madame la Comtesse de Paris, est atteinte de l'influenza. Une pneumonie s'est déclarée et l'état de l'auguste malade inspire de sérieuses préoccupations.

Monseigneur le Comte de Paris, Madame la Comtesse de Paris et toute leur famille sont

au chevet de Madame la duchesse de Montpensier.

Voici en quels termes la *Gazette de Madrid* s'exprime sur la santé de M^{me} la duchesse de Montpensier :

« L'infante se trouve dans un état de prostration alarmant ; fréquemment des syncopes se produisent. A l'issue de la dernière consultation qu'ils ont tenue, les médecins ont constaté une fièvre intense d'un caractère infectieux et de graves désordres cardiaques.

» A 9 heures 1/2 du soir, la duchesse a reçu les derniers sacrements, en présence de la Comtesse de Paris, de l'infant Antonio, de la princesse Hélène, des autorités et de plusieurs personnes de qualité. Depuis ce moment, la malade est plus calme, et l'on se reprend à espérer. »

LE CARDINAL MERMILLOD

Le cardinal Mermillod, qui vient de mourir à Rome, était né à Carouge, près de Genève, en 1824.

Il acquit de bonne heure de la réputation par l'élégance de sa parole. En 1863, il prononça à Orléans le panégyrique de Jeanne d'Arc. Il fut nommé curé de Genève, puis vicaire général de Lausanne. Pie IX l'investit du titre d'évêque *in partibus* d'Hébron avec résidence à Genève.

Au concile du Vatican, il se déclara vivement pour l'infaillibilité du Pape. Les libéraux et les radicaux de Genève ne tardèrent pas à lui créer des difficultés. En 1872, on lui supprima son traitement et, l'année suivante, on lui interdit le séjour de la confédération helvétique.

De 1875 à 1883, il continua la lutte contre le conseil fédéral suisse. En 1883, il fut nommé évêque de Lausanne et de Genève par Léon XIII. Il fut élevé au cardinalat en 1890.

NOUVELLES MILITAIRES

LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Nous lisons dans le *Progrès militaire* :

« La dernière circulaire sur les engagements a surpris beaucoup de chefs de corps.

» Ils s'attendaient à recevoir un certain nombre d'engagés en mars, afin d'avoir des candidats de six mois de service pour l'emploi de caporal ou de brigadier au moment du renvoi dans ses foyers de la classe de 1888.

» On leur avait recommandé d'échelonner sur toute l'année leurs nominations aux grades inférieurs ; mais, pour cela, des engagés leur seraient nécessaires : on vient de voir que le ministère paraît peu se soucier de leur procurer.

» Les engagements pour quatre ou cinq ans que l'on tient ouverts toute l'année sont assez rares dans certaines garnisons et ne donnent

pas à tous les colonels les candidats dont ils auraient besoin.

» Les populations ne seront pas satisfaites non plus ; nombre de jeunes gens qui attendaient avec impatience le 4^{er} mars pour se lier au service de l'Etat pour trois ans vont éprouver plus d'une déception. Les députés n'ont qu'à bien se tenir : ils vont être fortement sollicités d'obtenir des désignations d'engagés en surnombre. »

VOIR A LA 4^e PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

Hauteur de la Loire, à Saumur, aujourd'hui jeudi (midi) : 3^m 53.

LES OFFICIERS AUX COURSES

La commission chargée par le ministre de la guerre, sous la présidence du général de Galliffet, de régler les conditions de la présence des officiers aux courses, vient de s'arrêter aux dispositions suivantes :

Liberté absolue pour les officiers d'engager, entraîner, monter tous les chevaux leur appartenant, en dehors de l'immatriculation.

Les chevaux immatriculés, qu'ils proviennent de la remonte ou du commerce, seront réservés pour les courses militaires, et les prix devront consister *uniquement en objets d'art*.

L'interdiction de monter pendant certains mois de l'année est rapportée.

Enfin, il sera créé, sous la présidence du général de Lignières, une commission d'honneur qui prononcera sur toutes les contestations relatives aux courses militaires.

CONGÉ DE CARNAVAL DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

La sortie des élèves aura lieu samedi soir, 27 février. La rentrée des internes s'effectuera mercredi 2 mars, à l'heure habituelle.

DÉPÔT DE REMONTE D'ANGERS

Les réceptions du Comité d'achat auront lieu dans les localités ci-après, savoir :

Angers (Champ-de-Foire), samedi 5 et lundi 21 mars, à huit heures du matin ;

Lion-d'Angers, lundi 7 mars, à huit heures du matin ;

Saumur (carrefour de la Croix-Verte), mardi 8 mars, à onze heures et demie du matin ;

Doué-la-Fontaine, mercredi 9 mars, à une heure et demie du soir.

Le Comité visitera, pendant le mois d'avril 1892, les localités ci-après :

Saint-Etienne-de-Montluc, Ancenis, Doué-

la-Fontaine, Châteauneuf-sur-Sarthe, Segré, Angers.

LE CHEMIN DE FER D'ANGERS A NOYANT

La construction du chemin de fer à voie étroite d'Angers à Noyant est presque terminée. Il ne reste plus à établir que quelques kilomètres de rails.

Le jour de l'inauguration est, dit-on, fixé au 8 septembre prochain. On n'attendra évidemment pas, pour livrer la voie à l'exploitation, que le projet de raccordement de la Maître-Ecole à la gare Saint-Laud soit exécuté.

LES PORTEURS DE PANAMA

La France, qui depuis quelque temps mène une campagne en faveur des porteurs de Panama, écrit aujourd'hui :

« Il n'y a malheureusement plus la moindre illusion à se faire. Les victimes de Panama n'ont pas trouvé la protection qu'elles sollicitent avec une instance digne d'un meilleur sort.

» Les démarches personnelles et collectives n'ont pas abouti. »

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 21 février. — Joséphine-Maria Garnon, à l'Hospice.

Le 24. — Jeanne-Marie-Georgette Leroi, rue des Moulins.

MARIAGE

Le 24 février. — Camille-Joseph Berjole, comptable, a épousé Marie Guyard, institutrice, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 23 février. — Clément Proust, menuisier, célibataire, 33 ans, à l'Hôpital.

Le 24. — Désiré Lapertant, cordonnier (veuf), 53 ans, à l'Hôpital.

ANGERS. — A propos d'un fonctionnaire révoqué que l'on voit se promener souvent en ville, le public fait la réflexion suivante : Certains personnages ont de la chance ; quand un pauvre diable dérobe un pain, on ne manque pas de l'arrêter.

Ce dernier fait vient encore de se produire à Angers.

Lundi matin, vers huit heures un quart, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, le nommé Jarry, jardinier à la Chalouère, passait rue Boisnel, lorsqu'il aperçut un panier, rempli de pains, que l'on avait déposé sur le trottoir. Le malheureux, qui avait jaim sans doute, s'empara de deux pains et prit la fuite.

Le panier avait été laissé en cet endroit par la demoiselle Oger, au service de M. Hartmann, boulanger.

La jeune fille aperçut l'individu au moment où elle sortait de servir une pratique. Aussitôt

L'AMOUR DE JACQUES

PAR CHARLES FUSTER

Partout des apprêts de fête : devant l'église, du lierre, des branches, des fleurs ; la porte du cabaret en est toute réjouie ; chaque maison a ses guirlandes, ses festons, ses tout petits drapeaux du 14 juillet. Sur la place, dans les ruelles, partout des baraques peinturlurées ; le mâl de cocagne, interminable, avec des rubans, des montres, et même une casquette neuve, s'élève d'un air de défi ; le carrousel tourne déjà, et sa cacophonie fait chorus avec le violon, concurrence à la trompette ; le superbe drapeau d'hier a été hissé devant l'école ; son bleu un peu éteint a moins d'azur que le ciel tout lumineux, le ciel clair, riche et franc, qui rayonne sur les banderoles, allume les cocardes, fait sa partie de la fête, et a l'air de s'amuser gaillardement.

Et puis, mon vieux Jacques, je crois que, tout en t'habillant, tu penses à certaine maison, à certaine petite chambre où une blondinette s'habille,

elle aussi. Comment a-t-elle passé la nuit ? Comme toi Jacques, en plein rêve ! Ses doigts et ses yeux te le disaient bien, comment elle passerait la nuit ! En s'endormant elle a dû fredonner les *Lauriers*, mais sans même, cette fois-ci, faire attention aux paroles tristes : elle a dû s'éveiller avec du soleil aux paupières, du soleil dans le cœur, toute la joie de la jeunesse... La jeunesse ? Mais tu te sens encore jeune, toi aussi ; tu ne penses plus beaucoup à tes trente-deux ans, maintenant qu'une fillette t'a appelé « grand ami ». Tu la vois à sa toilette, oh ! sans cosmétique, sans bouteilles, pots, boîtes ni brosses, sans *veloutine*, sans poudre même ! Pense donc, Jacques : une blonde vraie ! Tout en s'habillant, elle chantonne ; ses dents blanches rient, ses cheveux blonds sont de la lumière ; elle est beaucoup mieux que jolie, puisqu'elle est naturelle, et que... Enfin, Jacques, ce que tu penses là est un peu outré ; tu n'es pas sûr qu'elle t'aime... « Mais ce serrement des doigts ! » reprend la voix joyeuse au fond du cœur : Mais cette rougeur ! Mais ce regard ! » Et Jacques, qui fait semblant d'admirer la place endimanchée, pense bien plutôt aux petits pieds qu'on chausse. Ces pieds-là, Jacques n'a jamais remarqué comment ils sont

faits ; mais on a pressé la main de Jacques, mais le cœur de Jacques s'ouvre tout grand comme une grenade mûre : à coup sûr ces pieds-là doivent être petits, aristocratiques et mignons. On leur a mis des bottines toutes neuves : c'est la fête ; puis on a choisi la robe la plus claire : est-ce toujours la fête ? Il y a bien quelque chose pour Jacques, — ne serait-ce que ce ruban à la taille, cette fleur aux cheveux... On s'est beaucoup impatientée parce que la robe faisait des plis ; on a peut-être frappé du pied ; on est descendue au jardin pour boire le bon air plein de soleil, écouter les cloches en joie, et surtout pour revivre un peu, silencieusement, les troubles d'une exquise soirée ; tout à l'heure, on s'en viendra faire un tour sur la place : sous prétexte d'un timbre à acheter pour écrire aux amis du couvent, peut-être entrera-t-on chez maman Heurlin... Allons ! Jacques, fais vite ! descends ! va !

Depuis six semaines qu'il est à Chérisy, Jacques ne se mettait guère en frais de coquetterie. Il paraît que tout a changé. D'abord, — et la pauvre maman Heurlin n'y a rien compris ! — Jacques a fait venir, de Paris, un costume, des cravates, des souliers, que sais-je ? Ce matin, c'est pis encore ; voilà qu'il reste longtemps

devant la glace, voilà qu'il lisse ces sourcils : et tes trente-deux ans, Jacques ?

Ma foi ! Jacques vient de descendre l'escalier en sautant les marches, comme à dix-huit ans. Il a dix-huit ans, et c'est vrai ! Depuis qu'il vit à Chérisy, en plein air, dans les arômes de la forêt et ceux des champs, depuis qu'il marche et qu'il respire, Jacques se sent plus fort ; les couleurs lui sont venues ; et sur un cou plus large, sa tête se dégage mieux ; maman Heurlin lui affirme quelquefois, moitié plaisante, moitié sérieuse, que ses moustaches même ont poussé. Tout s'est renouvelé en lui : lorsqu'il a dit à maman Heurlin, dit par le menu s'esouffrances, ses indécisions, ses souillures d'âme, c'est à croire que les mots ont chassé la chose, et qu'en exprimant des peines réelles, il en a fait moins que des souvenirs, — des fictions du temps ancien. Tout ce qu'elles avaient d'anormal, d'imaginaire, a disparu ; comme les moelles, le sens moral a trouvé des richesses. Y a-t-il là simple influence du milieu, de cet air salubre, de ces conversations douces avec un cher être absolument bon ? Est-ce un grave problème physiologique, ou le simple effet du silence, du recueillement, de la vie errante et de la solitude ? Jacques n'en sait rien, — mais

elle cria : « Au voleur ! » Un passant arrêta Jarry et le remit aux mains des agents que l'on avait couru prévenir.

Assurément, il faut s'emparer des petits voleurs ; mais on devrait être encore plus sévère pour les gros.

INONDATIONS DANS LA SARTHE

La fonte des neiges et la pluie abondante tombée ces jours derniers ont causé des inondations dans le département de la Sarthe.

A la Ferté-Bernard, déjà si cruellement atteinte lors de la terrible inondation de 1889, on a eu, dans la nuit de dimanche, un moment d'anxiété. Dans certaines maisons l'eau est montée jusqu'à la hauteur des lits. Mardi, la crue diminuait.

Au Mans, la Sarthe et l'Huisne sont sorties de leur lit. Le faubourg de Pontlieue a été particulièrement éprouvé ; certaines rues étant entièrement couvertes par les eaux, quelques habitants ont dû déménager et deux écoles ont été fermées.

Nous lisons à ce sujet dans la *Sarthe* :

« L'inondation qui s'est produite dimanche soir à La Ferté était, suivant l'usage, le prélude d'une inondation des quartiers de Pontlieue.

» Dimanche soir, à la suite des pluies torrentielles de la journée, l'Huisne avait quelque peu grossi dans la traversée du Mans, mais cependant sans causer de graves inquiétudes.

» Dans la nuit, vers trois heures, une crue subite se produisit et se continua jusqu'à onze heures du matin. En ce moment l'eau atteignait de 0,80 à 1 mètre au-dessus de son étiage ordinaire. En amont et en aval du pont de l'avenue de Pontlieue, les prairies étaient envahies.

» De onze heures à trois heures de l'après-midi, la crue est restée stationnaire, mais à partir de trois heures le niveau de la rivière a commencé à s'élever, et peu à peu a gagné les parties basses du quartier de Pontlieue. A neuf heures du soir, les rues des Sablons et du Repos étaient transformées en torrents.

» Cette marche ascensionnelle de l'inondation a continué pendant toute la nuit, et lundi matin, à six heures, tous les jardins, toutes les caves étaient envahis.

» Les habitants avaient été prévenus par les soins de la police, et avaient pris leurs précautions.

» Pendant toute la nuit, des agents sont restés en permanence dans le quartier menacé.

On signale également des inondations à Sablé, au Lude, à Beaumont, etc., etc. Les dégâts seront certainement considérables.

Heureusement que le beau temps est revenu et a permis aux eaux de se retirer.

UN FAMEUX « CANARD »

Le cachalot de la Loire n'est plus dans la Loire ; il fait le tour de la presse parisienne et départementale. On raconte la nouvelle le plus sérieusement du monde. Et nous ne doutons d'apprendre un beau jour, en lisant un journal étranger, que ce cachalot est une baleine.

Dans tous les cas, ne parlons plus de ce.... C'est assez !

Modès d'Hiver

Cette causerie sera l'une des dernières de la saison d'hiver. Dans quelques jours, on va être tout au printemps, qui avance toujours sur le calendrier pour les chiffons de la mode. On fait en ce moment de bien jolies robes pour jeunes femmes et jeunes filles. Jamais rien d'aussi simple et d'aussi gracieux ne s'est encore montré ; les jupes, de plus en plus collantes, se garnissent maintenant dans le bas de chicorées, en volants, en dentelles, relevés ça et là de petits nœuds de rubans. Car la garniture la plus en faveur actuellement, c'est le ruban uni ou moiré, ou bien encore bordé d'un petit filet cordonnet d'une couleur différente. Le corsage de ces jolies toilettes s'ouvre à la virgule avec rubans croisés ou en bretelles.

Le corselet, qui ne convient qu'aux personnes minces, se voit beaucoup. On le fait uni ou plissé en travers. On peut aussi y ajouter derrière un pli que l'on nomme le pli Watteau ; mais ce nouveau genre exige la longue traîne.

Un corsage, qui n'a pas eu tout le succès que l'on en attendait, c'est le corsage boléro, que des excentriques ont exhibé tout différent de la robe.

La redingote pour costume de jour ou robe habillée est très seyante et avantage toutes les tailles ; elle supporte et permet les garnitures, telles que broderies, passementeries, galons brodés d'or et d'acier. La plume et la fourrure y sont à l'aise.

Toutes les étoffes employées pour cette confection sont bonnes, et le velours, la peluche, le drap, la soie brochée, posée sur une jupe de dentelle ou de gaze brodée, en font une toilette merveilleuse. La dentelle, ancienne ou moderne, est très employée. Aussi, beaucoup de jabots, de coquillés, de volants ainsi que les vieux points et les dentelles de tous les pays font cortège aux guipures anciennes qui vont être, paraît-il, les garnitures de cet été.

A signaler une mode très gracieuse : celle des grandes pélerines Henri II, pour sorties de bal. Ce manteau peut se faire en drap, en peluche et en velours. On le garnit de plume, de marabout ou de fourrure.

BOURSE DE PARIS

Du 24 Février 1892

3 0/0	96 25
3 0/0 nouveau	95 15
3 0/0 amortissable	97 »
4 1/2	104 90

il a passé par le bain de Jouvence en buvant le Léthé ; pour parler sans mythologie ni symbole, en français, Jacques a le cœur tout nouveau, l'âme lavée, le corps gaillard. Il lui semble parfois, en y pensant, que tout, — même la grande souffrance, — le trouverait non plus vieilli, mais solide, et qu'il est comme un bon ressort tout neuf, un ressort d'acier vibrant.

« Du fameux café, maman... Du fameux café ! »

Sa serviette au menton, — pour protéger une cravate d'un bleu le plus pur, — Jacques est en train d'étendre, sur le pain beurré, une fine couche de miel. La ruche est en face de lui, une ruche toute dorée, après laquelle, — malgré maman Heurlin aux aguets, — s'acharment les mouches déjà ivres de sucre, et mûres pour l'indigestion. Il fait un peu chaud ; la journée promet d'être suffocante ; les volets sont presque clos ; une fine bande de lumière, où s'agitent et dansent les minuscules atomes, vient ombre juste sur le pot de crème. Et, la bouche pleine, Jacques béoit maman Heurlin, un peu d'être sa mère, et beaucoup d'avoir d'aussi bon miel...

« Pardon, Madame Heurlin... » La porte, — celle qui donne sur la boutique, — s'est ou-

verte ; et devant Jacques, toujours la bouche pleine, toujours sa serviette au menton, quelqu'un s'est dressé dans un grand flot de soleil. Et le quelqu'un, — qui zézaie un tout petit peu, — a une ceinture autour de la taille, une fleur dans les cheveux, un chapeau clair, une robe plus claire, des rubans, des rubans ! La robe, le chapeau, les cheveux, le sourire, tout n'est peut-être pas à la dernière mode, mais si lumineux, si lumineux en vérité, que Jacques en « demeure stupide », comme on dit dans les tragédies, et ne pense même pas à arracher sa serviette ou à avaler la bouchée en train.

(A suivre.)

Un riche banquier, atteint d'obésité, consulte son médecin :

— De l'exercice, beaucoup d'exercice ! Trois fois par semaine vous viendrez frotter mon appartement.
— Mais pourquoi pas le mien, docteur ?
— Parce que le mien est plus grand.

On raconte devant la vieille B..., qui persiste à poser pour la jeunesse, une histoire du siècle dernier.

— Je n'y crois pas, dit-elle.
— Alors je m'incline, dit le narrateur ; madame y était !

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Fêtes du Carnaval

AVIS. — A l'occasion des fêtes du Carnaval, l'Administration des chemins de fer de l'Etat a décidé que les billets d'aller et retour délivrés de toute gare à toute gare du réseau de l'Etat, pendant les journées des 26, 27 et 28 février, dont la validité expirerait avant le 2 mars, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du mercredi 2 mars 1892.

En ce qui concerne les billets d'aller et retour de ou pour Paris, cette prolongation de validité sera applicable, quelque soit l'itinéraire par lequel les billets sont valables (toute voie Etat ou voies mixtes Etat-Orléans et Etat-Ouest).

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 28 février 1892, à 1 h. 1/2,

412^e Concert populaire

Avec le concours de

JACQUES THIBAUD, violoniste, âgé de 11 ans.

Programme

1. *Symphonie Ecossaise* (Mendelssohn).
2. *Ballade et Polonaise* pour violon, avec accompagnement d'orchestre (Vieuxtemps), exécuté par J. Thibaud.
3. *Ballet du Cid* (Massenet).
4. *Romance en fa* (Beethoven); *Mazurka*, pour violon (Zarzycki), avec accompagnement d'orchestre, exécuté par J. Thibaud.
5. *Ouverture de Zampa* (Hérold).

L'orchestre sera dirigé par M. Paul Frémaux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 24 février 1892.

La hausse des précédents jours s'accroît encore aujourd'hui sur la certitude de la constitution d'un ministère qui ne différera guère du précédent, et dont M. Rouvier sera le président.

Le 3 0/0 ancien monte à 96.17 ; le nouveau à 95.17 et le 4 1/2 se maintient à 105.02.

La Rente Italienne est offerte à 88.80. On cherche à écarter du titre chez nous pour assurer le paiement du prochain coupon. L'Extérieure est sans changement à 67 17/32. Le 3 0/0 Portugais cote 28 fr. La chambre des Pairs a approuvé à l'unanimité les propositions financières du gouvernement. Les Fonds Russes conservent leurs cours de la veille, le nouveau à 75 1/2 et l'Orient à 64 1/2.

Le Crédit Foncier est en progrès à 4,220. La Banque de Paris est en reprise marquée à 640. Cette société prendrait une importante participation dans le trust en préparation des valeurs ottomanes.

La Société Générale conserve le cours de 475. Les bénéfices de janvier 1892 dépassent de 17,000 ceux de la période correspondante de 1891. Le Crédit Lyonnais est en progrès à 791. La Banque d'Escompte perd encore 9 fr. à 186 fr. Le Comptoir d'Escompte recule de 490 à 488.

Les Chemins Economiques cotent 404 fr. Informations Financières. — Le Comptoir des Fonds Nationaux a distribué pour son dernier exercice un dividende de 57.50. Depuis le succès obtenu par cet établissement dans son émission du Canal de Toulouse, ses actions ont monté à 660 fr. et sont recherchées à ce prix.

La Banque V^o LAMBERT et Fils

A l'honneur de prévenir le public qu'elle a créé un Guichet Spécial pour la réception des Ordres de Bourse qui seront exécutés sans Commission.

PAIEMENT DE COUPONS sans frais

La Banque se tient à la disposition de ses Clients pour leur fournir des Renseignements utiles et très désintéressés.

MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire du numéro du 20 février 1892

GRAVURES

- PARIS : La soupe le matin aux Halles.
PORTRAITS : Le vice-amiral Devarenne. — Le vice-amiral Coupvent des Bois.
BEAUX-ARTS : *Entre amis*, tableau de M. Prinzel.
MODE : La mode en février 1892.
MARINE : Le croiseur « *Le Troude* ».
ESPAGNE : Exécution des anarchistes de Xérés.
AMÉRIQUE : Vue panoramique de l'Exposition de Chicago.
CHIMIE AMUSANTE : Coup de grisou.

TEXTE

CHRONIQUE : *Courrier de Paris*, par Pierre Véron ; *A travers les Champs*, par Emile Desbeaux ; *Courrier de l'Exposition de Chicago*, par E. B. ; *Théâtres*, par H. Lemaire ; *Chronique musicale*, par Auguste Boisard ; *Le sport*, par Archiduc ; *Le monde financier*, etc., etc. Explication des gravures, Bibliographies, Echechs, Rébus, Récréations, Chimie amusante, etc., etc.

En supplément : *Le vertige de l'Inconnu*, roman par G. Toudouze, illustrations en couleurs par Marold.

Tout nouvel abonné a droit au commencement de ce roman.

Le numéro : 50 centimes.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Jeudi 25 février, au bénéfice de M. Dreux, deuxième ténor léger : *Les Mousquetaires au Couvent*, opérette en 3 actes ; *Disparu*, vau-deville en 1 acte.

Au premier jour : *La Fille de Fançon la Vieilleuse*, opérette nouvelle ; *Le Rêve*, opéra nouveau.

Dernières Nouvelles

Paris, 25 février, 12 h. 35 soir.

En présence des difficultés qu'on éprouve à faire entrer des éléments radicaux dans la combinaison ministérielle, M. Rouvier a résigné son mandat.

M. Carnot doit, en conséquence, faire appeler dans la journée M. Bourgeois ou M. Tirard.
HAVAS.

NOUVELLES A LA MAIN

Calino suit un cours élémentaire de médecine.

Le professeur. — Pourquoi la mort se produit-elle dans le cas de pendaison ?

Calino. — C'est sans doute parce que la corde n'est pas assez longue pour que les pieds du patient puissent toucher terre.

A la veille de la rentrée des Chambres : Madame trouve son mari dans la pose d'un pigiste... Des meubles sont renversés ; des porcelaines jonchent le parquet.

— Mais que se passe-t-il, grands dieux ?

— Chère amie, nos vacances à la Chambre finissent demain, et je m'exerce pour la rentrée.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers, de 19 » à 19 25	de 8 25 à » »	
Saumur, de 19 50 à » »	de 8 50 à » »	
Cholet, de 19 » à » »	de 8 » à » »	
Baugé, de 19 50 à » »	de 8 » à 8 50	
Segré, de 19 » à » »	de 8 75 à » »	
Beaupréau, de 19 25 à » »	de 8 50 à » »	
Montfaucon, de 19 25 à » »	de 8 50 à » »	
Montrevault, de 19 » à » »	de 8 50 à » »	
Chemillé, de 19 » à » »	de 9 » à » »	
Champloceaux, de 19 50 à » »	de 8 50 à » »	
St-Florent-le-Viel, de 19 25 à » »	de 8 50 à » »	
Vihiers, de 19 25 à » »	de 8 50 à » »	
Brissac, de 19 » à 19 25	de 8 » à 8 25	
Chalonnnes, de 19 25 à » »	de 8 » à » »	
Doné, de 19 » à 19 25	de 8 » à 8 50	

Nantes, blés d'Amérique, de 23 25 à 23 50 les 100 kilos.
Nantes, blés d'Algérie, de » » à » » les 100 kilos.
Nantes, bons blés français, de 24 50 à 25 » les 100 kil.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

ÉPICERIE CENTRALE
MAISON
P. ANDRIEU

COMPOTES DE FRUITS CONSERVÉS AU SIROP
Le flacon depuis 1 fr. 40

Fruits glacés extra assortis
Le 1/2 kil. 2 fr.

CONFITURES FINES ET GELÉE
Garantis purs fruits et sucre,
le pot de terre, 1 fr.

En pot de 500 gr. et de kil., le 1/2 kil. 0,90

BAISSE DE PRIX
Sur les SUCRES, CAFÉS et CONSERVES

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A LOUER

Pour le 24 juin prochain,
Une Remise et une Écurie
Situées sur le chemin de la Boire
Quentin.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PETITE PROPRIÉTÉ
Située au Bois-Brard (Pont-
Fouchard).
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de décès
**Magasin de bois du Nord
et du Pays**
Ancienne maison bien connue dans
la contrée et jouissant d'une
bonne clientèle.
S'adresser, 13, quai Saint-Ni-
colas, Saumur.

A LOUER

MAISON ET JARDIN
Occupée par M. BALIGAND,
64, rue de Poitiers.
S'adresser à M. BOURGUIGNON,
26, rue d'Alsace. (83)

UN JOURNAL DÉPARTE-
MENTAL, libéral-conservateur, pa-
raissant trois fois par semaine,
demande un **SECOND RÉDACTEUR**,
pouvant justifier des meilleures
références.

Ecrire aux initiales D. D., à
l'Agence Havas, place de la Bourse,
8, Paris.

Papiers à cigarettes

De la Fabrique de **GASTON D'ARGY et C^{ie}**
Fournisseurs des Manufactures de l'État, 54, rue de Dunkerque, Paris
Marques brevetées S. G. D. G. et déposées en France et à l'Étranger
PAPIER AMBRÉ
à bout imperméable, n'adhérant pas aux lèvres, en cahiers et en paquets de
1.000 feuilles.
PAPIER FRANÇAIS, style ancien, couverture parchemin.
PAPIER JEAN, à bord gommé, couverture parchemin.
PAPIER LE MÉTROPOLITAIN, à bord gommé.
PAPIER LE PÊCHEUR, papier vergé.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} **NOEL & BOUIN**

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

A LOUER
Pour le 24 Juin prochain 1892

UNE MAISON
Rue de Bordeaux, n° 50
Avec Jardin, Cour, Écurie à
deux chevaux et Remise.
S'adresser à M. FOUCHER, rue
de Bordeaux, n° 60. (610)

Chambre Garnie à Louer

Rue Duplessis-Mornay
En face chez les Frères.

UNE MAISON DE COMMERCE
demande UN EMPLOYÉ connaissant
un peu la **comptabilité**.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

PETIT PHAÉTON
S'adresser au bureau du journal.

DEMANDE

M^{lle} MARCHAND, modiste, 29,
rue d'Orléans, demande **UNE
APPRENTIE**.

ON DEMANDE une bonne Pom-
pière et un bon Pompier à la
MAISON CRÉMIEUX. — Inutile
de se présenter sans références.

UN JEUNE HOMME marié, ayant
connaissances spéciales et muni
des meilleures références, désire
place de régisseur.
S'adresser au bureau du journal.

LA NEW-YORK, COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

1872 **Systeme de l'Accumulation des Bénéfices** 1892

INAUGURÉ EN 1872

EXEMPLES DE RÉSULTATS ACQUIS EN 1892

Police **Vie Entière Ordinaire**, souscrite à l'âge de 43 ans
Capital : Fr. 10,000. — Total des primes versées dans les 20 ans : Fr. 7,010
Le Contrat peut aujourd'hui être résilié contre sa valeur actuelle : Fr. 8,788
Rapport : Fr. 125 pour un versement de Fr. 100.

Police **Mixte de 20 Ans**, souscrite à l'âge de 30 ans
Capital : Fr. 25,000. — Total des primes versées : Fr. 24,265
Le Contrat peut aujourd'hui être résilié contre sa valeur actuelle : Fr. 41,192
Rapport : Fr. 170 pour un versement de Fr. 100.

Police **Vie Entière, 20 Primes**, souscrite à l'âge de 37 ans
Capital : Fr. 50,000. — Total des primes versées : Fr. 35,830
Le Contrat peut aujourd'hui être résilié contre sa valeur actuelle : Fr. 51,692
Rapport : Fr. 144 pour un versement de Fr. 100.

Il est à considérer que ces résultats sont offerts aux assurés après
que la Compagnie a couru le risque de l'assurance pendant 20 ans.

Les personnes désireuses de connaître les Résultats acquis sur des Polices d'Accumulation
émises à leur âge actuel et d'avoir des renseignements au sujet des options qui leur sont
offertes à l'expiration de la période d'accumulation, voudront bien s'adresser à la

DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'EUROPE : 16, B^d DES ITALIENS, PARIS
A Saumur : M. TAVEAU-NICOLAS, agent général, au Pont-Fouchard.

Pêche de l'Étang de Marson

La Pêche de l'Étang de Marson
aura lieu le **DIMANCHE 28 FÉVRIER**
et jours suivants, jusqu'à la fin de
la vente du poisson.

S'adresser à M. ARNOU, pê-
cheur, qui se trouvera sur les lieux.

M. GUIBERT, Grand'Rue, 13,
ayant quelques heures disponibles
par jour, désire tenir **compta-
bilité**, Poitrat ou autres.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI
Employez le **ROYAL WINDSOR**. Ce pro-
duit par excellence rend aux Cheveux gris
la couleur et la beauté naturelles de la
jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux
et fait disparaître les Pellicules. Il est le
SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé.
Résultats Inespérés. — Vente toujours
croissante. — Exiger sur les flacons les mots
ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-
Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus
contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez : M.
COUTARD, 2, rue Saint-Jean ; M.
MASCHER, rue Saint-Jean ; M. RENÉ,
rue Saint-Jean ; M. PICHARD, rue
Nationale ; M. DAUBIGNY, coiffeur-
parfumeur, 37, rue d'Orléans.

A VENDRE

Maison avec beau Jardin
Situés rue Saint-Lazare, 32.
S'adresser, pour visiter, 6, rue
du Temple.

A CÉDER

FONDS DE CHARCUTERIE
A ANGERS
Au centre de la ville.
S'adresser au bureau du journal.

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT ET FILS

Conserves supérieures de la Maison AMIEUX

Petits Pois moyens,	1/2 boîte	50	la boîte	0,80
Petits Pois très fins,	—	80	—	1,35
Haricots verts moyens,	—	50	—	0,80
Haricots verts très fins,	—	80	—	1,35
Cèpes au naturel,	—	90	—	1,70

Vâtés de foies gras et de gibiers truffés

Camembert double crème, 0,60; extra, la boîte, 0,75

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

TAILLEUR
BREVETÉ

MAISON CRÉMIEUX

TAILLEUR
BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

TRÈS BEL ASSORTIMENT DE DRAPERIES NOIRES POUR
VÊTEMENTS DE CÉRÉMONIE

HABITS sur MESURE à 45 FR. Doublé Soie

LIVRAISON RAPIDE